

Fausse déclaration crédit bancaire

Par **yautedu74**, le **26/07/2019** à **09:28**

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord je pense que je vais être mal jugé ici mais je comprendrai j'assume totalement les remarques et critiques qui seront faites à mon égard.

Voilà alors actuellement je suis débiteur dans une banque de près de 5000 euros j'ai un salaire d'environ 4000 euros, la banque a donc bloqué mes moyens de paiement facilité de caisse etc.

Ma compagne étant dans une autre banque me propose d'ouvrir un compte dans cette banque afin de trouver une solution, se que je fais j'ouvre un compte dans une seconde banque en demandant un prêt non affecté trésorerie de 9000 euros en disant que c'est pour réparer un véhicule (se qui est faux) je fournis néanmoins un faux devis sur la base d'un vrai en retouchant les dates afin de justifier du prêt à la conso.

Le prêt est accordé très rapidement je recois les fonds et la je fais un virement vers une autre banque du montant des 9000 euros et la banque recoive une alerte concernant ce virement et me contact et la je m'enlise.

J'informe que je fais un virement à un membre de ma famille qui m'a avancé les frais de mon véhicule, alors tres rapidement ils se rendent compte que l'iban est à mon nom, ils contactent le concessionnaire pour demander si le devis est juste et le concessionnaire les informes que les informations sont fausses.

La banque récupère donc les fonds du prêt sur un compte de blocage provisoire.

Ce jour je me suis excusé par mail et par courrier de se que j'ai fait que j'ai conscience de la gravité, j'ai demandé de cloturer mes comptes ouvert de rembourser le crédit et de tout annuler, j'ai remis carte et chequier à l'agence.

Je souhaiterai savoir se que je risque, est ce que la banque va en rester la et tout cloturer et classera le dossier ou est ce que dans ce genre de cas la banque attaque systématiquement en justice ?

Ma compagne étant dans cette meme banque (pas la meme agence ni la meme conseillere) a elle de quoi s'inquièter ?

En vous remerciant d'avance.

Par **youris**, le **26/07/2019** à **09:57**

Bonjour,

Impossible de répondre à la place de votre banque en particulier si elle jugera vos excuses suffisantes.

Salutations